

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances -STAR-

Siège Social : 9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Elective qui se tiendra **le mercredi 26 mars 2025 à 12H** au siège social de la société sis 09 rue de Palestine cite des affaires Kheireddine 2060 La Goulette, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans (2025-2026-2027) prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020 est mise à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.

NB : Est considéré comme actionnaire minoritaire, tout actionnaire personne physique détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital.